



PROJET DE FUSION – 4 COMMUNES DOMDIDIER-DOMPIERRE-LECHELLES-RUSSY

Synthèse du rapport du groupe de travail N° 4 Santé – Social

Membres du groupe	PAUCHARD Albert COTTIN Violaine FONTANA Sylvianne POCHON Claudine	Commune de Russy, syndic et responsable Commune de Domdidier Commune de Léchelles Commune de Dompierre
--------------------------	--	---

Thèmes traités :

1. Service de protection des adultes
2. Petite enfance: accueil familial de jour
3. Petite enfance: crèches et garderies
4. Accueil extra-scolaire
5. Bourses communales et aide aux jeunes en formation
6. Participation aux frais dentaires scolaires
7. Services médico-sociaux
8. Appartements protégés
9. Règlement du droit de cité
10. Intégration
11. Autres prestations

Le groupe s'est réuni à deux reprises en janvier et mars 2013.

Il tient à préciser qu'il s'agit ici de recommandations émises à l'intention des futures autorités de la nouvelle commune et qu'il appartiendra à ces dernières de se déterminer sur le fonctionnement de chacun des thèmes traités dans ce rapport.

Les annotations en italiques correspondent à des actualisations pour la publication en ligne.

1. Service de protection des adultes (anciennement : curatelles)

Actuellement	Après la fusion
<p data-bbox="147 638 431 672"><u>Domdidier / Léchelles</u></p> <ul data-bbox="196 705 734 810" style="list-style-type: none">- Service de protection des adultes de la commune de Domdidier.- <p data-bbox="147 823 391 856"><u>Dompierre / Russy</u></p> <ul data-bbox="196 890 734 961" style="list-style-type: none">- Service de protection des adultes de la commune d'Estavayer-le-lac.	<p data-bbox="760 674 1344 768">Le service de Domdidier deviendra le service de protection des adultes de la nouvelle commune fusionnée.</p>

2. Petite enfance: accueil familial de jour

Actuellement	Après la fusion
<p data-bbox="147 1432 548 1465"><u>Domdidier / Dompierre / Russy</u></p> <ul data-bbox="196 1499 734 1570" style="list-style-type: none">- Service des assistantes parentales Les P'tits Pruneaux à Saint-Aubin. <p data-bbox="147 1612 272 1646"><u>Léchelles</u></p> <ul data-bbox="196 1680 734 1751" style="list-style-type: none">- Association d'Accueil Familial de Jour du district de la Broye à Nuvilly.	<p data-bbox="760 1432 1344 1591">La nouvelle commune fusionnée sera affiliée avec les autres communes de la Basse-Broye au service des Assistantes parentale Les P'tits Pruneaux à Saint-Aubin.</p>

3. Petite enfance: crèches et garderies

Actuellement	Après la fusion
<p data-bbox="147 411 285 443"><u>Domdidier</u></p> <ul data-bbox="196 478 737 583" style="list-style-type: none">- Garderie Au Pays de Babar, ouverte tous les matins de 7h00 à 12h00 pour les enfants de 2 à 6 ans. <p data-bbox="147 632 394 663"><u>Dompierre / Russy</u></p> <ul data-bbox="196 699 737 999" style="list-style-type: none">- Garderie Les P'tits Pruneaux à St-Aubin, ouverte tous les matins de 7h15 à 12h15 pour les enfants de 2 à 6 ans.- Halte-garderie Ali Baba ouverte le lundi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 8h30 à 11h00 pour les enfants dès 3 ans. <p data-bbox="147 1047 277 1079"><u>Léchelles</u></p> <ul data-bbox="196 1115 737 1377" style="list-style-type: none">- Groupe de jeux Les Papillons ouvert le lundi de 13h30 à 15h45 et le jeudi de 9h00 à 11h15. Les enfants doivent être nés entre le 1er août et le 31 juillet de l'année qui précède l'entrée à l'école enfantine. Le groupe de jeux fait partie de l'Association les Papillons.	<p data-bbox="760 579 1349 674">Une étude de faisabilité est en cours au niveau de la Basse-Broye pour un projet de crèche pour les 0-6 ans à Domdidier.</p> <p data-bbox="760 716 1349 772">D'ici-là, la garderie de Domdidier accueillera les enfants de la commune fusionnée.</p> <p data-bbox="760 814 1349 1077">Les structures ayant pour but la socialisation des enfants, telles que les haltes garderies de Dompierre-Russy et de Léchelles, seront maintenues et accessibles aux enfants de la commune fusionnée. Celle-ci prendra à sa charge les frais liés aux locaux, sur la base de ce qui se fait actuellement dans chaque commune.</p>

4. Accueil extra-scolaire

Actuellement	Après la fusion
<p data-bbox="147 373 284 405"><u>Domdidier</u></p> <ul data-bbox="196 443 735 743" style="list-style-type: none">- Accueil des enfants de l'école primaire de 7h00 à 8h00 dans les locaux de la garderie.- Accueil des enfants de l'école primaire par les assistantes parentales (repas de midi)- L'atelier Charlau, le lundi et mardi de 15h50 à 18h00. <p data-bbox="147 789 289 821"><u>Dompierre</u></p> <ul data-bbox="196 858 735 1159" style="list-style-type: none">- Accueil des enfants de l'école primaire par les assistantes parentales (repas de midi).- <i>Depuis août 2014, convention avec l'association les Papillons de Léchelles pour l'ouverture d'une antenne de l'accueil extrascolaire à Dompierre</i> <p data-bbox="147 1205 277 1236"><u>Léchelles</u></p> <ul data-bbox="196 1274 735 1612" style="list-style-type: none">- L'extrascolaire et géré par l'Association les Papillons- Accueil extrascolaire les matins de 7h00 à 8h00 et les après-midi de 15h30 à 18h00 + les mardis et jeudis durant l'alternance. Repas de midi les lundi, mardi, jeudi et vendredi à l'Auberge communale pour le prix de CHF 9.-. <p data-bbox="147 1659 233 1690"><u>Russy</u></p> <ul data-bbox="196 1728 602 1759" style="list-style-type: none">- Pas d'accueil extra-scolaire	<p data-bbox="760 411 1344 541">Les accueils extrascolaires seront développés dans chaque village (si besoin) mais sur la base d'un seul règlement communal.</p> <p data-bbox="760 579 1344 743">Le but étant d'éviter au maximum le déplacement des enfants et de garantir les mêmes tarifs ainsi que les mêmes prestations pour tous les habitants de la nouvelle commune fusionnée.</p> <p data-bbox="760 781 1344 945">Etudier la possibilité d'étendre l'Association les Papillons à la nouvelle commune pour la gestion de l'accueil extrascolaire avec une convention entre la commune et l'association.</p>

5. Bourses communales et aide aux jeunes en formation

Actuellement	Après la fusion
<p><u>Domdidier</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Pas de bourse d'étude- Participation aux abonnements des apprentis et étudiants : 50% des frais de transports – sur présentation des quittances – maximum annuel CHF 500.-.	
<p><u>Dompierre</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Une bourse d'étude de CHF 200.- est attribuée, si l'étudiant obtient une bourse du canton.- Participation aux frais de transport.	<p><u>Participation aux abonnements des apprentis et étudiants:</u></p> <p>50% des frais de transports – sur présentation des quittances – maximum annuel CHF 500.-.</p>
<p><u>Léchelles</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Ecole enfantine: CHF 10.- par an / élève- 1P à 6P: CHF .20.- par an / élève- CO : pas d'indemnité / possibilité du nettoyage de l'école rémunéré à CHF 15.- / heure- Etudiants et apprentis: CHF 100.- par an/par étudiant et apprenti	<p>Pas de participation pour les utilisateurs de véhicules privés (les habitants d'Essy, les Granges et Chandon n'en sont pas bénéficiaires).</p>
<p><u>Russy</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Pas de bourse d'étude.- Participation aux frais de transport de CHF 300.-.- Participation aux frais de déplacements des apprentis et étudiants utilisant leur véhicule privé, ceci car il n'y a pas de transports publics à disposition.	

6. Participation aux frais dentaires scolaires

Actuellement	Après la fusion
<p><u>Domdidier / Dompierre</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Participation à raison de 20% de la facture de la Clinique dentaire scolaire. <p><u>Léchelles / Russy</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Barèmes basés sur le revenu des parents.	<p>Participation à raison de 20% de la facture de la Clinique dentaire scolaire.</p>

7. Services médico-sociaux

Actuellement	Après la fusion
<p>Les quatre communes font partie de l'Association des Communes pour l'organisation médico-sociale du District de la Broye.</p>	<p>La nouvelle commune fusionnée fera partie de de l'Association des Communes pour l'organisation médico-sociale du District de la Broye.</p>

8. Appartements protégés

Actuellement	Après la fusion
<p><u>Domdidier</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Appartements adaptés aux personnes à mobilité réduite dans l'immeuble des Grands-Ponts. <p><u>Léchelles</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Projet d'appartements protégés. <p><u>Dompierre / Russy</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Pas d'appartements, ni de projet.	<p>La nouvelle commune fusionnée devra encourager, à court terme, la construction d'appartements protégés.</p> <p>Ceci pourrait se faire en partenariat public/privé.</p>

9. Règlement du droit de cité

Actuellement	Après la fusion
Chaque commune a son propre règlement sur le Droit de cité communal et sa propre Commission des naturalisations.	Il y aura lieu d'harmoniser les pratiques par un règlement unique pour la nouvelle commune. La commission sera nommée par le conseil général de la nouvelle commune fusionnée.

10. Intégration

Actuellement	Après la fusion
<p><u>Domdidier</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Cours de français organisés par la Croix-Rouge fribourgeoise, le lundi et le mercredi soir.- Séance d'accueil des nouveaux habitants par les autorités communales, une fois par année.- Pique-nique interculturel (prévu pour la 1^{ère} fois en 2014). <p><u>Dompierre</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Séance d'accueil des nouveaux arrivants (prévue pour la 1^{ère} fois en 2013). <p><u>Léchelles / Russy</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Aucune initiative en la matière.	<p>Séance d'accueil annuelle pour tous les nouveaux arrivants, en alternance dans chaque village de de la nouvelle commune fusionnée.</p> <p>Si l'expérience se veut concluante, Pique-nique interculturel à instaurer chaque année.</p>

11. Autres prestations

Actuellement	Après la fusion
<ul style="list-style-type: none">- Dans les quatre communes, les autorités communales visitent les personnes de 80 ans et + en fin d'année.- Un repas des aînés est organisé dans chaque commune chaque année: A Domdidier, chaque année, a lieu la fête des nonagénaires. A Dompierre, un repas est organisé par le Groupement des Dames pour les 65 ans et +. A Léchelles, le repas est organisé par la commune. A Russy, le repas est organisé par la commune pour les 65 ans et +.	<p>Les actions sociales pour nos aînés devront respecter la tradition de chaque village et la commune fusionnée subventionnera les groupements qui se chargent de ces actions.</p> <p>Une fête en commun réunissant les nonagénaires sera organisée.</p> <p>La visite des personnes de 80 ans et + sera maintenue, mais peut-être sous une autre forme (moins d'élus pour plus d'habitants).</p> <p><i>Proposition de mettre sur pied un concept de Service d'Echange Local – SEL, entre les quatre villages. Projet à caractère social et culturel à l'exemple du SEL de la Molière (Murist et Broye autour d'Estavayer-le-Lac et Payerne (www.seldelamoliere.ch))</i></p>